

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 49

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son, lorsqu'il s'agit de frapper les Philistins, il peut pourtant se vanter de le surpasser, dès qu'il se trouve à table, ou bien en compagnie de quelque Dalilah moins cruelle que la première. » — « Vous oubliez sa mâchoire, qui pourrait vous fournir encore un point de comparaison, ajouta malicieusement un convive au milieu d'un rire général. — « Je ne l'oublie nullement, continua l'autre, et si par mégarde je l'oubliais, la vôtre me la rappellerait à l'instant même. » — « Touché en pleine poitrine, ou plutôt en pleine bouche, dit Isaac, en partant d'un grand éclat de rire, cela t'apprendra à mêler ta mâchoire et ta langue à des choses qui ne te regardent pas ! » — « Il ne s'agit ni de langue, ni de mâchoire dans ce moment, reprit le président du banquet, je vous prierai donc tous, tant que vous êtes, de les tenir au chaud et de laisser la parole à notre chanoine, capable de nous répéter le dernier exploit de Samson, en faisant écrouler la voûte de cette salle par le tonnerre de sa voix retentissante. »

« Ces paroles eurent l'effet de calmer un peu les bruyantes manifestations de l'inspiration bachique des convives, et dès que le silence se fut établi de manière à faire espérer au chanteur de ne pas trouver trop d'obstacles contraires à sa voix, il fit signe aux deux acolytes qu'il avait choisis de commencer l'office de la messe, comme il appelait, par un horrible blasphème, la parodie du service divin de notre sainte Eglise. Ceux-ci obéirent à son injonction, s'emparèrent d'un escabeau et le placèrent avec une gravité comique au milieu de la table, après en avoir fait le tour à pas solennels. Ensuite ils revinrent chercher le grand-prêtre, qui devait chanter la messe, et le conduisirent processionnellement à son siège sur la table, l'un armé d'une immense cruche et l'autre d'un hanap, en guise d'encensoirs. Dès que ce ministre du démon se fut assis sur son siège élevé, les deux acolytes, qui s'étaient placés à ses côtés, entonnèrent le cantique pascal des Juifs, en imitant la voix du prêtre qui dit la messe :

« *O latro latronum, dic nobis quid sit unus?* »

Aussitôt, d'une voix de basse formidable qui faisait trembler les vitres de la salle, le Juif répondit : « *Unus est praetor qui regnat super latrones in castello nostro!* » Les acolytes lui présentèrent le hanap, rempli de vin, qu'il vida d'un seul trait. Ensuite ils reprirent : « *O latro latronum, dic nobis quid sint duo?* » La voix du prêtre, rafraîchie par le vin, se fit entendre de nouveau : « *Duo sunt unus et alter, matrimonio juncti, maritus atque marita.* » Là-dessus les acolytes lui remplirent deux fois la coupe, qu'il avala avec la même intrépidité. A la troisième ritournelle « *O latro latronum, dic nobis, quid sint tres?* » l'autre chanta : « *Tres sunt parentes, pater, mater et infans!* » et il avala tout aussi rapidement les trois coupes de vin qu'on lui présenta successivement. »

— « Abomination de l'enfer, s'écria Bernard avec indignation, en interrompant brusquement le récit du majordome, j'espère pourtant que vous n'avez pas écouté jusqu'à la fin ce chant diabolique, dont les couplets se poursuivent jusqu'au nombre de treize, à ce que m'ont assuré quelques pécheurs repentants qui m'en ont révélé quelques détails. Votre qualité de chrétien, et, bien plus encore, votre caractère sacré de pèlerins ne vous ont-ils pas engagés à protester contre de telles horreurs ? Que dis-je ? ne vous ont-ils pas même prescrit le devoir de vous opposer de tout votre pouvoir à un tel sacrilège, au risque même de périr comme victimes de votre zèle religieux et de votre dévouement à notre Sainte Eglise ? »

— « J'avoue, continua le majordome, en faisant le signe de la croix, que nous nous sommes rendus coupables d'un grand péché, en participant, quoique involontairement, à un festin aussi réprouvé, sans nous opposer par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir à des scènes d'une nature aussi révoltante ; je ne comprends pas moi-même notre inactivité ; et pour m'expliquer cette absence de toute énergie, je ne peux l'attribuer qu'à une espèce de fascination, ou de charme malfaisant, sous lequel nous nous trouvâmes dans ce moment ; car s'il en eût été autrement, je vous prie bien de croire que moi-même et mes compagnons,

nous n'eussions pas hésité à nous conduire tout aussi bravement que Renaud de Montalban dans une occasion analogue. »

— « Je m'explique très-bien ce charme, ajouta Bernard d'un ton beaucoup moins sévère, vous avez sans doute accepté et honoré de quelques rasades l'hospitalité qu'en vous offrait ? Cette circonstance me suffit, je n'ai pas besoin de recourir à l'ensorcellement pour comprendre votre apathie. »

— « Je vous assure, notre révérend Père, répliqua le majordome d'un ton un peu piqué, que vous appréciez trop peu les qualités d'un majordome. Je ne dis pas que j'aurais été capable de la prouesse bachique du Juif mécréant, qui termina bravement son chant, après avoir avalé une centaine de coupes, et qui descendit de son siège sans chanceler ; mais la part que nous primes aux libations du festin ne pouvait exercer aucune influence sur nos facultés mentales, si le vin qu'on nous faisait boire avait été naturel et pur ; mais c'est là justement ce que j'ai tout lieu de mettre en doute. »

— « Vous croyez donc, qu'on vous a fait boire une potion malfaisante ? » dit Bernard. — « J'en suis intimement persuadé, continua le majordome ; car à supposer même que nous eussions bu plus que de coutume, les fumets du vin ne peuvent pas engendrer un état analogue à celui dans lequel nous nous trouvâmes pendant toute la soirée et la nuit qui succéda. Une espèce de torpeur s'était emparée de tous nos membres, et nous privait de la spontanéité de nos mouvements ; tandis que nos têtes nous semblaient se dilater et ouvrir grandement toutes les issues de notre cerveau. Des visions étranges, risibles et horribles à la fois, se succédaient avec une rapidité étonnante ; les parois de la salle du festin disparurent, et firent place à des rochers sauvages ombragés par de sombres sapins et des chênes séculaires. Les convives joyeux qui étaient assis à nos côtés se transformèrent en spectres hideux et en monstres terribles, ricanant et hurlant tour-à-tour. Enfin il nous semblait assister au sabbat nocturne, tel que nos anciennes légendes le décrivent. »

(La suite au prochain numéro.)

F. N.

Un correspondant parisien écrivant à l'un de nos journaux au sujet de mesures de police prises aux environs de Paris contre le typhus bovin, dit entr'autres : « le mal fut aussitôt étouffé que signalé ! bêtes malades et bêtes saines furent impitoyablement tuées dans l'étable infectée ; on fit plus, etc. » Puis il s'écrie naïvement, sans doute pour satisfaire un besoin de critique : « Hélas ! pourquoi ce zèle n'a-t-il pas été déployé contre le choléra ? » Avis à la grande réunion sanitaire de Lausanne.

« J'ai vu cent fois de près la mort sans reculer,
Criait un vieux marin ; ni le fer ni la flamme,
Ni les vents, ni les flots, rien ne me fait trembler. »
Quelqu'un lui dit : Et votre femme ?

A la suite d'un incendie qui eut lieu à V., le capitaine des pompiers rassembla ses hommes et leur dit : « Pompiers, je suis content de vous, vous avez bien fait votre devoir. J'ai seulement remarqué un peu de confusion au commencement des manœuvres. Dorénavant, pour éviter cet inconvénient, il sera bon de nous réunir une demi-heure avant l'incendie. »

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.